

PROVITI

L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS

VITICULTURE BIOLOGIQUE



Suivi domaine viti-vinicole
en BIO/biodynamie :
bénéficiez d'un conseil
personnalisé
dans la conduite
de votre vignoble



Les AVANTAGES

- Conseillers spécialisés en agriculture biologique et biodynamie
- Objectivité du conseil et indépendance commerciale s'appuyant sur de solides références techniques et économiques
- Accompagnement à la carte en lien avec le terroir et la stratégie recherchée par le vigneron
- Plan d'actions personnalisé : suivi technique du vignoble, gestion prévisionnelle des activités...

La viticulture BIO et biodynamique nécessite une importante maîtrise technique. Nos conseillers vous aident à :

- sécuriser vos résultats techniques
- optimiser l'expression de vos terroirs en fonction de votre gamme de vins
- maîtriser vos coûts de production.

Vous aussi, bénéficiez de l'expertise de la Chambre d'agriculture pour gagner en performance sur votre domaine ou préparer votre labellisation en biodynamie.



<https://extranet-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/produire/viticulture/>



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

Sécurisez et améliorez votre itinéraire technique "vigne" BIO/biodynamie



OBJECTIFS



- Optimiser votre stratégie et le fonctionnement de l'exploitation.
- Disposer d'un appui personnalisé :
 - suivi technique du vignoble : plantation, taille, fertilité des parcelles, gestion sanitaire, coûts de production, suivi de la maturité...
 - gestion prévisionnelle des activités : calendrier des interventions, moyens logistiques et humains.

TARIFS



Dans le cadre du **PASS BIO 3** (sous réserve d'éligibilité à ce dispositif) prise en charge de la prestation à 80 % (plafonné à 800 € d'aide) via le financement du Conseil régional des Pays de la Loire.

Autres situations : sur devis.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Un programme de visites à la carte :



- **Diagnostic initial sur le domaine et sur ses spécificités :**
 - visite du domaine, état des lieux des moyens de productions, potentiel des parcelles, stratégie d'exploitation
 - problématiques techniques rencontrées
 - projets du domaine.
- **Visite hors saison végétative pour affiner les plans d'actions :**
 - biodiversité fonctionnelle
 - état de la vigueur
 - gestion de l'enherbement et du travail sur sol
- **Suivi maturité pour optimiser la qualité de la vendange :**
 - pression maladies et ravageurs
 - objectifs de rendements
 - mise en oeuvre de la prophylaxie.
- **Suivi post vendange :**
 - visite des parcelles : dégustation de baies, évaluation de la maturité
 - préconisation de dates prévisionnelles de vendanges.
- **Suivi post vendange :**
 - bilan de l'année et perspectives de la prochaine campagne.

MODALITÉS



- 3 à 5 visites définies, selon les besoins de votre domaine :
 - à l'issue de chaque visite, un compte-rendu vous sera adressé avec plan d'actions
 - apports réglementaires spécifiques à la conduite du vignoble en BIO et biodynamie
 - assistance téléphonique ou mail.

Pour aller plus loin



- bulletin de préconisations InfoViti ARIANE en lutte biologique
- groupes d'échanges en proximité : coûts de production, fertilité des sols, partages d'expériences sur les pratiques techniques ou commerciales...
- programme de formations de la vigne à la commercialisation
- **PROVITI mesparcelles** pour enregistrer vos pratiques.



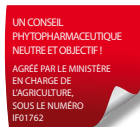
Vos interlocuteurs

www.pays-de-la-loire.services-proagri.fr



Loire-Atlantique / Vendée : Florent BANCTEL - 02 53 46 64 05

Maine-et-Loire / Sarthe : Bertille MATRAY : 07 86 43 03 38



Modalités, tarifs et conditions générales de vente sur demande.

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
9 rue André-Brouard - CS 70 510
49105 Angers Cedex 02

